



# Questionnaire préliminaire

## Reconnaissance des diplômes et des certificats étrangers

[www.bbt.admin.ch/diploma](http://www.bbt.admin.ch/diploma)

Langue souhaitée pour la correspondance avec notre office (une langue seulement):

allemand     français     italien

**La reconnaissance ne concerne que les diplômes et les certificats établis ou reconnus par l'Etat.**

### 1. DONNÉES PERSONNELLES (A REMPLIR LISIBLEMENT)

Madame     Monsieur

NOM

---

Prénom

---

Adresse/Domicile

---

NPA/Lieu/Pays

---

Date de naissance

nationalité

---

E-mail\*

---

Téléphone

---

\*En communiquant mon adresse électronique, j'accepte de recevoir la correspondance éventuelle par ce moyen.

Souhaitez-vous étudier en Suisse?    oui  non

Souhaitez-vous travailler en Suisse?    oui  non

### 2. CURRICULUM VITAE

**Pays**

**Année (de – à)**

**Diplôme, titre**

**Scolarité obligatoire**

(école primaire et secondaire)

---

---

**Scolarité complémentaire**

(lycée, école professionnelle)

---

---

---

---

Ecoles supérieures ou  
hautes écoles

---

---

---

---

Stages industriels obliga-                    mois au total / ou                    ECTS / ou                    crédits d'études dans le  
toires durant les études                    système éducatif du / de / des (pays) :

Diplôme à reconnaître : \_\_\_\_\_

### 3. DOCUMENTS à joindre

- la copie du diplôme à reconnaître
- la copie de la traduction du diplôme

Les diplômes traduits sont acceptés en langue **française, allemande, italienne ou anglaise**.

Les diplômes, certificats, attestations et autres documents doivent être traduits par des traducteurs professionnels. Vous obtiendrez de plus amples informations en consultant par exemple le site internet de l'Association suisse des traducteurs, terminologues et interprètes ASTTI ([www.astti.ch](http://www.astti.ch)).

Dans le cas où un document doit être traduit dans une langue que cette association ne prend pas en charge, nous vous recommandons de vous adresser à l'ambassade du pays concerné.

Pour les traductions qui sont effectuées dans le pays d'origine, nous vous prions de bien vouloir nous faire parvenir la confirmation écrite, établie par l'ambassade de votre pays, attestant la conformité des traductions.

Les titres universitaires et les grades étrangers, ainsi que les noms des hautes écoles et des institutions doivent être traduits littéralement et suivis des dénominations d'origine entre parenthèses.

#### **Suite de la procédure**

*Après l'examen du questionnaire préliminaire, nous vous ferons parvenir la demande de reconnaissance proprement dite avec une lettre d'information sur la procédure et les émoluments relatifs à la procédure d'examen de votre demande (attestation de niveau Fr. 150.– ou équivalence Fr. 550.–).*

Veillez envoyer le présent formulaire **accompagné des documents exigés (point 3)** par courrier postal à:

**Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie OFFT**  
**Reconnaissance des diplômes et droit/ Point de contact pour la reconnaissance des diplômes**  
**Effingerstrasse 27**  
**3003 Berne**  
**Suisse**

Date/Signature \_\_\_\_\_